

CENTRE ADRIEN ROCHE
65 bd de Suzac – 17132 MESCHERS
☎ 05 46 02 73 54
centreadrienroche@orange.fr
www.centreadrienroche.com



FICHE DESCRIPTIVE - MESCHERS - ETE 2019

« DESTINATION ATLANTIQUE !! »

15/17 ans

Tarif 14 jours : 906 € avec transport (861€ sans transport)

TRANSPORT au départ de Limoges - St Junien ou en rendez-vous sur place

Centre en bord de mer : parc de 7 ha avec piscine, 2 courts de tennis, 2 Street basket, badminton, volley, terrains de jeux variés, base de voile, tir à l'arc. Accès direct à la mer, plage de Suzac surveillée. Cuisine sur place, 5 restaurants de 60 places chacun. Service à table. 220 places jeunes de 6 à 17 ans en 6 camps bien distincts.

14 JOURS : 12/08 au 25/08

- Mini stage de voile : 3 à 5 séances
- Découverte de la région : camping itinérant ou fixe de 3 à 4 jours pour apprendre à organiser seul ses vacances futures (Oléron, Soulac, Saintonge)
Déplacement avec vélos et/ou moyens locaux. Visites, plage, accro branche, parc ludique, organisation des repas et veillées...

ET TOUJOURS ...

- Baignade en mer ou piscine
- Jeux de découverte de la nature, jeux traditionnels, jeux de plage et jeux de raquette
- Jeux sportifs : tennis, street basket, speed ball, badminton
- Activités créatrices et d'expression selon les vœux des jeunes
- Barbecue, boum, veillées



LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT/ FOL 87 – SERVICE SEJOURS LOISIRS EDUCATIFS

22 rue du Lieutenant Meynieux – 87000 LIMOGES

05 55 03 36 05 – vacances.classes@lde87.fr – <http://laligue87-fol.org>

HEBERGEMENT

Camp de bungalow (camp « du bas ») : 4 bungalows de 8 jeunes maximum et un animateur dans espace séparé, Sanitaires en dur à proximité immédiate, salle à manger à 60m.

Chaque animateur aura sous sa responsabilité en vie quotidienne un groupe de 6 à 12 jeunes ; lever individualisé, petit déjeuner en self, repas à table ou pique-nique, temps libre et veillée chaque jour, coucher échelonné.

VIE QUOTIDIENNE : Quelques unes de nos priorités

Respect de l'enfant : Les "droits de l'enfant" font partie de la formation initiale de nos animateurs.

Adaptation de la journée à son rythme propre (voir journée type). Le droit à la différence, vocabulaire et comportement de l'adulte adapté. Le droit à avoir les meilleures conditions matérielles et morales, le droit à la liberté, au plaisir. Des apprentissages variés, (savoir faire) et bien sûr, "les devoirs de l'enfant" : le respect que nous devons à l'enfant, nous l'exigeons de sa part envers les adultes et les autres jeunes du centre, de l'extérieur. Connaître et accepter les règles et contraintes de la vie collective, respecter le matériel et les installations mis à disposition, respect de l'environnement.

Chaque animateur est le référent pour une équipe de 8 jeunes de même sexe. L'animateur aide les enfants à devenir autonome et responsable en conseillant (surveillant) les jeunes pour leur argent de poche, le courrier (la fréquence et non le contenu, chaque enfant est libre d'écrire ce qu'il veut, l'animateur peut, à sa demande l'aider pour la syntaxe ou l'orthographe), gestion du linge et hygiène personnelle, petits soucis intimes et/ou personnels (avec l'aide de l'assistant sanitaire) ; les jeunes sont amenés à s'exprimer sur leur séjour (réunions d'enfants), à choisir parmi les propositions d'activités, à en proposer.

Le centre de vacances, c'est :

- Un moment de vie collective totale,
- Un moment privilégié de socialisation,
- La découverte d'un environnement nouveau
- La découverte d'activités nouvelles, des apprentissages

Nous n'organisons pas de "stages sportifs" mais des "lieux de vie" où les activités extérieures sont intégrées dans le projet pédagogique de façon à "laisser du temps" à l'enfant pour faire connaissance avec les autres et à s'organiser pendant des temps "calmes".

Liaisons avec les parents

Courrier : Dans la mesure du possible, nous assurons une fréquence d'un courrier par semaine.

Téléphone : le centre est pourvu d'une cabine à cartes où les enfants sont libres de téléphoner à leurs parents (moment organisé avec les animateurs pendant les temps libres ou avant les repas). Les parents ont le numéro du centre où ils pourront joindre le directeur qui pourra en cas de besoin leur donner des nouvelles mais **sauf circonstance spéciale, nous ne passons pas les enfants (Nous devons garder la seule ligne téléphonique du centre libre pour les urgences)**. En cas d'ennui de santé, l'assistant sanitaire ou le directeur prévient les parents le plus rapidement possible.

Portable : les portables sont déconseillés. Nous dégageons notre responsabilité en cas de perte ou de détérioration.

Message : ALLO COLO : message à destination des parents, un message tous les trois jours environ.

Blog : Ondonnedesnouvelles.com

Schéma type d'une journée au centre

- jusqu'à 9 h : réveil et petit déjeuner individualisés
- 9h30 : toilette et rangement des chambres
- à partir de 9h30 ou 10h : activités
- 12h30 repas puis activités libres au centre
- vers 14h30 : retour aux activités par groupes d'âge
- 18h30 : préparation journée du lendemain (réunion d'enfants), douches, temps calme
- 19h30 repas aussitôt après : veillée
- coucher dans le calme, horaire en fonction de l'état de fatigue des jeunes

